



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE PRES LA COUR D'APPEL DE BESANCON

QCM EVALUATION SESSION DE FORMATION DU 8 AVRIL 2022

NOM :

PRENOM :

QCM AVANT FORMATION - TEST DE CONNAISSANCES		
QUESTIONS	VRAI	FAUX
Les honoraires d'expertise sont toujours soumis à TVA	X	
L'expert judiciaire inscrit à titre personnel peut facturer des honoraires par une société commerciale		X
En cas de contrôle, la méconnaissance par l'expert judiciaire des règles du régime fiscal et social est une circonstance aggravante	X	
L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (R.C.P.) est obligatoire dans le cadre des missions d'expertise judiciaires	X	
L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (R.C.P.) est obligatoire dans le cadre des missions d'expertise <u>extra</u> -judiciaires	X	